

# Courrier *bouteille*

6e édition, février 2007

## Interview

Page 2

Fabio Naselli, directeur de Pro-Uva, est confiant dans l'avenir des emballages en verre.

## Un viticulteur novateur

Page 3

Un jeune viticulteur de Suisse romande se fait connaître par ses spécialités.

## Verrerie de Saint-Prex

Pages 4 et 5

Nouveau four de fusion et plus de capacité de stockage : Vetropack a investi dans le verre suisse.

## Projet de containers

Page 6

Les nouveaux containers génèrent même des économies.

## Relations publiques

Page 7

VetroSwiss mise sur des mesures ciblées et économiques.

## Clé de répartition

Page 8

Pour l'année de collecte 2006, versement en juin 2007 et future clé de répartition pour 2007.

**vetroswiss**

... pour un recyclage efficace du verre ...

VetroSwiss, Bäulerwisenstrasse 3  
Case postale, 8152 Glattbrugg  
Téléphone 044 809 76 00  
Fax 044 809 76 05  
www.vetroswiss.ch  
e-mail: inforomandie@vetroswiss.ch

## VetroSwiss continue sur sa lancée

**VetroSwiss gère la TEA sur mandat de la Confédération depuis qu'elle a été introduite. Les recettes de TEA se sont stabilisées à un niveau élevé, la clé de répartition ne subit plus que des modifications minimales. La continuité est garantie : VetroSwiss restera fidèle à la TEA dans les prochaines années.**

De 2003 à 2005, les recettes de TEA sont restées à un niveau d'environ 29 millions de francs, signe des ventes constantes d'emballages de boissons en verre. L'année 2006 laisse présager pour la première fois une baisse des recettes de TEA.

### Modification de la clé de répartition

La rétrocession pour le verre usagé collecté en 2005 s'est encore une fois effectuée en juin 2006. Les communes, périmètres et autres ayants droit ont ainsi reçu 27 millions de francs. Par rapport à l'année précédente, la clé de répartition a subi une légère modification : le verre usagé collecté mélangé qui est utilisé comme matière première pour la protection de verre neuf de couleur verte fait désormais l'objet d'une rétrocession de 60 % contre 40 % précédemment. L'augmentation du dédommagement a touché près de 15 % de l'ensemble du verre usagé collecté. Cela a entraîné une baisse du taux de rétrocession standard à 108 francs par tonne contre 117 francs l'année précédente. À long terme, le taux de rétrocession standard devrait se stabiliser autour de 100 francs par tonne.

### L'agrégat de verre multicellulaire a le vent en poupe

Une nouvelle fois, la collecte triée selon les couleurs a progressé : d'environ 2 % par rapport à 2004, et de 6 % depuis l'introduction de la TEA. On notera avec satisfaction que la transformation du verre usagé

en substitut de sable a reculé au profit de la production d'agrégat de verre multicellulaire. Cette tendance va se maintenir, alors que le plus gros fabricant a fortement augmenté ses capacités l'année dernière. Pour l'année 2007, il faut donc s'attendre à une hausse de la quantité de tessons transformés en verre multicellulaire à 40 000 tonnes contre 25 000 tonnes l'année précédente.

### Encore cinq ans avec VetroSwiss

À l'automne 2006, l'Office fédéral de l'environnement (OFEV) a reconduit pour cinq ans le contrat avec VetroSwiss. VetroSwiss remercie l'OFEV pour sa confiance. Merci également à toutes les parties prenantes de la TEA, en particulier pour la patience dont elles ont fait preuve l'année dernière face aux problèmes informatiques de VetroSwiss: comme la Direction générale des douanes a intégralement remanié son système informatique, VetroSwiss a également dû considérablement étendre sa solution informatique. Dans ce contexte, c'est le système entier qui a été reprogrammé. Malheureusement des complications sont survenues, pour lesquelles VetroSwiss s'excuse auprès de toutes les personnes concernées. Entre-temps, le système est redevenu opérationnel.

**Dernier délai**  
pour la saisie en ligne des  
volumes de verre usagé  
et des exportations de  
bouteilles pour 2006:

**31.3.07**  
Il n'y aura pas d'autre rappel!

## « Le verre va regagner des parts de marché »

**Ce sont principalement les communes et les périmètres qui profitent de la TEA. De l'autre côté du portefeuille se trouvent les importateurs et producteurs de bouteilles. L'un des principaux payeurs de TEA est Pro Uva. Son directeur, Fabio Naselli, apporte son éclairage sur le marché des bouteilles, parle de son expérience de la TEA et nous dit où il voit des problèmes.**



**Monsieur Naselli, les emballages en verre sont votre spécialité : comment le marché du verre a-t-il évolué ces dernières années ?**

Ces 20 dernières années, la diversité des emballages en verre s'est vraiment multipliée. Auparavant, dans une région donnée il existait peut-être un type de bouteille pour les vins. Aujourd'hui, il y a une grande variété d'emballages en verre différents qui se distinguent par leur taille, leur couleur et leur forme. Rien que pour les vins, nous avons aujourd'hui 400 articles en catalogue. Comme dans d'autres domaines, les producteurs doivent se démarquer de leurs concurrents. C'est pourquoi chacun veut être unique et a besoin de son propre modèle de bouteille. Nous suivons cette tendance en proposant également la personnalisation de bouteilles.

Dans la branche de l'eau minérale, la tendance à l'utilisation du PET est évidente. Aujourd'hui, seules les eaux minérales haut de gamme sont emballées dans du verre, comme la ligne prestige d'Henniez ou de Passugger.

La baisse de la consommation d'alcool se fait également sentir. Aujourd'hui, elle s'établit à environ 33 litres de vin par per-

sonne alors qu'elle était bien plus élevée auparavant. Depuis l'entrée en vigueur de la limite d'alcoolémie à 0,5 ‰, la vente de bouteilles pour le vin et la bière a reculé de plus de 10%.

**Quelles évolutions attendez-vous pour l'avenir ?**

Le verre est un matériau d'emballage noble et de grande valeur, qui sera toujours utilisé pour des produits de qualité élevée. Pour le vin, le verre n'a pas de concurrent et cela ne va pas changer. Mais dans le domaine des emballages alimentaires aussi, le verre connaît un renouveau. Parmi les vinaigres, les huiles ou les produits laitiers, des produits hauts de gamme reviennent au verre. En effet, le verre est un signe de qualité. Je suis sûr que le verre va regagner des parts de marché dans tous les secteurs.

Il y a également de nouveaux développements, par exemple les emballages en PET avec un revêtement intérieur en verre. Mais je doute que le marché ait ce genre de besoin. Ces emballages composites sont très difficiles à recycler.

**Vous importez et vendez des emballages en verre : d'où proviennent-ils ?**

Nous coopérons avec la société américaine Owens Illinois qui a son siège européen à Lausanne.

C'est le plus gros producteur de verre au monde, avec 56 verreries rien qu'en Europe. Nos produits viennent d'Europe, pour la plupart des zones frontalières. Nous ne pourrions pas nous permettre de transporter les bouteilles sur de plus longues distances. Cependant, il peut arriver qu'un chargement provienne de temps à autre de Hongrie ou de République tchèque.

**Est-ce que ces usines transforment également du verre usagé ?**

Naturellement, car le verre usagé est la matière première la plus économique pour la production de verre.

**Y compris provenant de Suisse ?**

Plus de 50 % du verre usagé suisse est exporté vers des verreries étrangères. Il y a donc une très grande probabilité pour qu'il soit transformé dans des verreries qui fournissent Pro Uva.

**Depuis cinq ans, les emballages de boissons en verre sont soumis à une taxe d'élimination anticipée. Quels sont les effets de la TEA sur votre activité ?**

Je ne suis pas un fervent partisan de la TEA. Pour nous, elle représente un coût administratif supplémentaire. Notre marge sur les nouvelles bouteilles n'en est pas pour autant réduite, car nous répercutons les coûts sur les clients. Cependant, nous en ressentons les conséquences dans notre autre domaine d'activité, le lavage de bouteilles : depuis la mise en place de la TEA, le nombre d'emballages lavés et réutilisés a nettement diminué. Nombre de petites entreprises qui possédaient une installation de lavage ont cessé cette activité car elles n'avaient plus suffisamment de commandes. Nous avons pu reprendre leur clientèle et conserver ainsi notre charge de travail. La conception actuelle de la TEA encourage la bouteille à usage unique. À mon avis, une taxe de recyclage est certes utile, mais la TEA n'est pas suffisamment dissuasive.

«Le verre est un matériau d'emballage noble et de grande valeur, qui sera toujours utilisé pour des produits de qualité élevée.»

**Pouvez-vous nous expliquer pourquoi, à votre avis, la TEA encourage les emballages à usage unique ?**

La TEA décharge le commerce de la responsabilité d'un recyclage écologique. Auparavant, il y avait des bouteilles réutilisables vendues chez les détaillants avec une consigne. Le commerce était responsable de la reprise des bouteilles. Avec la taxe actuelle, il est déchargé de cette responsabilité, puisqu'il paye pour le recyclage. Cela a renforcé la tendance à recourir aux bouteilles à usage unique : les bouteilles sont simplement déposées dans les containers. De mon point de vue, cela ne représente pas un progrès écologique. Je

## Le vin, corps et âme

serais favorable à la TEA si le dépôt était aussi cher qu'une bouteille neuve. Avec une taxe de 6 centimes sur une bouteille de vin à 40 centimes, la TEA n'a aucun effet sur le marché. Mais si la taxe s'élevait à 40 centimes, les embouteilleurs et les revendeurs mettraient tout en oeuvre pour qu'une bouteille soit utilisée plusieurs fois.

### Êtes-vous satisfait du traitement de la TEA ?

Le traitement de la TEA s'effectue sans problème. VetroSwiss fait tout pour que les coûts soient réduits au minimum. L'organisation est très professionnelle.

### Ces dernières années, les emballages réutilisables étaient plutôt en régression. Vous attendez-vous à une reprise ?

En Suisse, nous avons un très bon système de consigne. La TEA l'a condamné à mort. Les emballages réutilisables n'ont une chance que si la TEA est fortement augmentée. En outre, nous vivons aujourd'hui sous la pression des supermarchés. Ils font tout pour faire baisser les prix. On ne se préoccupe donc pas de faire un emballage écologique mais le moins cher possible. Je suis cependant convaincu que les emballages réutilisables sont plus pertinents écologiquement. Certes, ils nécessitent plus de transport, mais le lavage consomme moins d'énergie que la fonte des tessons pour la production de verre neuf.

### A propos de Pro Uva

La principale activité de Pro Uva est la distribution d'emballages en verre pour le vin, les spiritueux, la bière, l'eau minérale et les aliments. C'est le deuxième fournisseur du marché suisse. La société fondée en 1984 exploite à Sierre une installation de lavage de récipients d'une capacité annuelle de 24 millions de bouteilles. Pro Uva emploie 60 personnes.

**Guy Cousin a mis en cave son premier vin à l'automne 2005. Aujourd'hui, il peut déjà s'enorgueillir d'avoir 600 clients.**

Ce viticulteur novateur mise sur les vins spéciaux : vins de dessert ou sélections de grains nobles en fût de chêne. « La cuvée Manoé est notre spécialité. Ce vin doux est issu de raisins séchés dans un séchoir à tabac », nous révèle-t-il.

### Une grande diversité

Sur son domaine de 2,3 hectares au pied du Mont Aubert à Concise, il cultive divers cépages tels que Pinot noir, Garanoir, Gamaret, Pinot blanc, Chasselas, Gamay, Merlot, Riesling-Sylvaner et Diolinoir. Guy Cousin en tire 14 variétés de vins, principalement des vins rouges. Ce père de famille âgé de 27 ans aime son métier : « J'aime être dehors, dans la nature ». Mais ce qu'il aime le plus, c'est que ses clients soient satisfaits de son vin.

Toutefois, Guy Cousin ne doit pas son succès uniquement à son bon vin. Il s'y connaît également en marketing. À Concise, il a transformé une grange à proximité de la maison familiale : il en a fait une cave à vins avec une salle de dégustation ouverte sur réservation. Sur la terrasse équipée d'un four à pizza, il accueille avec sa femme les clients et les groupes.

### Des bouteilles spéciales

Guy Cousin met lui-même son vin en bouteilles. Il s'est déjà demandé s'il devrait reprendre les bouteilles et les faire laver. En effet, au lieu d'une bouteille normalisée, il a choisi un format un peu plus mince et plus haut, qui est aussi un peu plus cher. Le coût du lavage est estimé à seulement un tiers du prix d'achat d'une bouteille neuve. « Dans quelques années, je verrai peut-être s'il est intéressant de nettoyer soi-même les bouteilles ». C'est seulement à la lecture de la facture du fournisseur de bouteilles que le jeune viticulteur a appris qu'il devait payer une taxe d'élimination anticipée sur les bouteilles neuves. « Je suis favorable aux taxes à la source », explique Cousin. Mais leur mise en oeuvre devrait s'accompagner

simultanément d'une baisse des impôts correspondants, sinon les prix augmentent pour les consommateurs.

### Qualité et innovation

Après sa formation de viticulteur et son diplôme d'ingénieur HES en oenologie, Guy Cousin a travaillé en Allemagne et en Bourgogne. Il a bien profité non seulement de sa formation, mais surtout de



l'exemple des viticulteurs à l'étranger. « Le principal facteur de succès reste la motivation », dit Cousin. Résister dans un marché libéralisé requiert innovation et qualité élevée. « Il faut faire des efforts ». Aujourd'hui, plus aucun viticulteur ne vit des subventions. L'aide de l'État représente à peine 2 % de son chiffre d'affaires ; pour cela, il produit en suivant les directives de production intégrée PI. De l'avis de M. Cousin, la compensation pour les plus-values écologiques est justifiée, mais des subventions trop élevées ne seraient pas profitables à la viticulture.

Guy Cousin a un regard positif sur l'avenir. Il est convaincu que les modes vinicoles du Nouveau Monde sont en train de passer. Aujourd'hui, le consommateur fait de nouveau plus attention à la production et à l'origine. « Les consommateurs suisses achètent volontiers des vins locaux, mais la qualité doit être au rendez-vous ».

[www.vignoblecousin.ch](http://www.vignoblecousin.ch)

## La verrerie améliore son efficacité énergétique

**En Suisse, il n'existe plus qu'une seule verrerie pour le verre d'emballage. L'année dernière, elle a été largement modernisée : Vetropack a investi 36 millions de francs dans la construction d'un nouveau four avec une récupération de chaleur plus efficace et de nouvelles halles de stockage. Grâce à l'augmentation prévue de la part du verre usagé comme matière première, la verrerie de Saint-Prex devrait pouvoir recycler encore plus de verre usagé suisse.**

Des gouttes incandescentes tombent toutes les secondes de la machine dans des moules, à l'arrière des bras déposent des bouteilles d'un jaune-orange lumineux sur un tapis roulant. Leur forme est déjà stable, bien qu'elles soient encore à 700 °C. Leur couleur passe au vert, avant que les bouteilles disparaissent avec le tapis roulant dans le four dit à recuire. Elles y seront refroidies avec ménagement à la température ambiante avant d'être enrobées avec un aérosol de protection spécial, afin de les protéger des rayures et d'en améliorer la résistance à la rupture. Après un contrôle de qualité en trois étapes, les récipients en verre sont chargés sur des palettes puis expédiés dans toute la Suisse : un million de bouteilles dans divers tons de vert quittent chaque année la verrerie de Saint-Prex, qui appartient au groupe Vetropack. Cette entreprise fondée en 1911 au cœur des vignobles vaudois est l'unique verrerie de Suisse. Au printemps dernier, l'ancien four de fusion a dû être remplacé. Il fonctionnait sans interruption depuis 1999 et, au cours de ces six années, a fondu environ 700 000 tonnes de verre d'emballage pour 2,3 milliards de bouteilles.

### Une récupération de chaleur moderne

De janvier à mars 2006, les ouvriers ont tout d'abord démonté l'ancien four, excavé le bâtiment des cuves et l'ont agrandi de six mètres. Puis la nouvelle cuve de fusion de 122 mètres carrés a été installée. Elle se compose de 500 tonnes d'acier et de 3300 tonnes de pierres réfractaires. Le nouveau four de fusion est dit à régénération : il dispose d'une récupération de chaleur

moderne et efficace. Amener du verre à son point de fusion nécessite de porter la température à tout juste 1600 °C. La chaleur perdue que cela génère préchauffe l'air de combustion frais à 1300 °C. Cette récupération de chaleur se compose de deux tours de 17 mètres de haut en pierres spéciales. Dans l'une, les gaz d'échappement brûlants circulent de haut en bas et chauffent les pierres. Dans l'autre, de l'air de combustion circule de bas en haut et recueille la chaleur emmagasinée. Toutes les 20 minutes, les deux tours changent de fonction : l'air de combustion est aspiré par la tour dans laquelle, précédemment, les gaz d'échappement ont chauffé les pierres, et réciproquement.

La nouvelle installation a été inaugurée le 24 avril, après seulement six semaines de travaux. Il a fallu deux semaines pour amener le nouveau four à la température nécessaire pour fondre les matières premières.

### Recycler encore plus de verre usagé

Outre la récupération de chaleur, l'augmentation prévue de la part du verre usagé dans les matières premières devrait contribuer à la réduction des besoins énergétiques. L'ancien four produisait déjà des bouteilles neuves contenant seulement 20 pour-cent de matières premières primaires telles que le sable de carrière, la soude et la chaux. Les 80 pour-cent restants étaient couverts par les tessons de verre usagé. Ainsi la verrerie de Saint-Prex transformait environ 81 000 tonnes de verre usagé par an, ce qui correspond à un quart du verre usagé suisse. L'objectif est désormais d'augmenter la part du verre usagé dans les matières premières de 80 à 90 pour-cent. Cela permet d'économiser de l'énergie, car la fonte de tessons de verre requiert jusqu'à 25 pour-cent moins de chaleur que la fusion de matières premières primaires.

La récupération de la chaleur perdue et l'augmentation de la part du verre usagé



permettent de réduire la consommation d'énergie de la production de verre de 30 pour-cent. Les émissions de substances nocives et de CO<sub>2</sub> diminuent dans la même proportion. Vetropack répond ainsi aux exigences légales pour être dispensée de la taxe sur le CO<sub>2</sub> annoncée. Mais les exploitants réfléchissent déjà à de nouvel-

les économies d'énergie. « Nous voulons utiliser encore la chaleur perdue résiduelle pour préchauffer l'huile lourde », déclare le chef de production Jürgen Hoffmann.

En même temps que la rénovation du four, Vetropack a fait construire sur le terrain de la verrerie trois nouvelles halles de stockage d'une capacité totale de 47 000



Les invités ont visité le nouveau four de fusion lors de l'inauguration.

Sur le chemin du four à recuire, la couleur des bouteilles passe lentement au vert.

palettes. Le stockage centralisé réduit notablement les distances de transport.

#### **Exclure les corps étrangers**

La proportion de verre usagé envisagée, à savoir 90 pour-cent, est possible parce que Saint-Prex ne fabrique que du verre vert. Ce dernier tolère une part plus importante de couleurs étrangères que le verre blanc ou brun. Car même dans des collectes triées selon les couleurs, on retrouve malheureusement toujours des tessons d'autres teintes. Plus que les tessons d'autres couleurs, ce sont toutefois les innombrables corps étrangers présents dans les containers de verre usagé qui posent le plus de problèmes aux producteurs de verre vaudois. La céramique, la porcelaine et le cristal génèrent notamment des rebuts supplémentaires dans la production de bouteilles.

Le traitement du verre usagé est confié à la société Vetrorecycling SA, qui fait par-

## **Les chemins empruntés par le verre usagé**

Plus de 300'000 tonnes d'emballages en verre atterrissent chaque année dans les containers helvétiques pour le verre usagé. Vingt-six pour-cent sont recyclés en emballages en verre neuf à Saint-Prex et 57 pour-cent exportés dans des verreries de pays limitrophes. Neuf pour-cent du verre usagé sont transformés en Suisse en agrégats de verre multicellulaire, utilisés comme matériau de construction de haute qualité pour les routes et pour l'isolation des maisons. Huit pour-cent sont broyés et utilisés comme substitut de sable ou de gravier dans la construction des routes.

tie du groupe Vetropack. Elle exploite sur place une installation de traitement qui a été étendue parallèlement à la rénovation du four de fusion. Le traitement mécanique s'effectue en plusieurs étapes : dans le broyeur, les tessons de verre sont réduits à la granulométrie optimale pour le processus de fusion. Le tamisage permet ensuite d'exclure d'autres corps étrangers et les grains trop gros. Les métaux et la céramique sont triés à l'aide de tambours magnétiques et de collecteurs spécifiques, le papier et les autres matériaux légers sont éliminés par une installation d'aspiration.

Cependant, avant le traitement mécanique le travail manuel reste de mise : deux employés sont occupés à récupérer vêtements, chaussures, bouteilles en PET, voire des couches dans les tas de tessons qui passent. Un travail pas particulièrement agréable, qui pourrait être évité avec un peu plus de discipline au niveau de la collecte.

## De nouveaux containers pour le verre

**Entre 2004 et 2006, 310 communes ont changé leurs containers pour le verre usagé avec le soutien de VetroSwiss. Beaucoup de communes en ont profité pour optimiser leur système de collecte.**

L'an dernier, plus de 70 communes à faible capacité financière ont reçu de VetroSwiss des contributions financières à l'acquisition de nouveaux containers pour le verre usagé. Il y a une raison plausible au fait que seules les communes ayant une cote par tête concernant l'impôt fédéral direct de 700 francs au maximum ont reçu un soutien dans le cadre du projet de containers : le

voulions pas nous contenter de remplacer les récipients, nous avons donc examiné l'ensemble du système de collecte ». Suite à cela, le périmètre KVA Thurgovie et l'association de recyclage des déchets de Bazenheid ont revu leur système de collecte : au lieu de transporter les containers d'un point A à un point B pour les vider, les récipients sont vidés sur place. Dans l'ancien système, la problématique était la suivante : comme le compartiment à verre vert était rempli en premier, le container devait être vidé alors que les compartiments à verre blanc et brun n'étaient généralement qu'à moitié pleins. « Nous avons calculé que le nouveau système

vons désormais couvrir les frais de transport », déclare M. Oguey.

Les nouveaux containers ont un aspect soigné et améliorent l'image de la collecte de matériaux. Cela peut également influencer le comportement de la population, d'après l'expérience de Dieter Nägeli. « Les responsables des communes constatent tous que les points de collecte sont plus ordonnés ». Reste malgré tout que les communes doivent continuer à faire des efforts dans l'entretien des points de collecte, même pour les nouveaux containers.



montant de la rétrocession de la TEA se base uniquement sur la qualité du verre usagé collecté et sur le mode de recyclage, et non pas sur les coûts effectifs de la collecte. Et ce sont justement les communes des régions périphériques, où les distances de transport sont plus importantes, qui ont souvent des coûts plus élevés par tonne de verre usagé. Le projet de containers entend compenser au moins en partie cet inconvénient. En raison du grand succès de ce projet, l'Office fédéral de l'environnement (OFEV) a approuvé son renouvellement pour une durée de cinq ans.

### Optimisation des coûts

L'année dernière, de nombreuses communes ou périmètres ont également profité du renouvellement des containers pour optimiser leur système de collecte. « Nos containers vieux de 20 ans étaient dans un état lamentable », raconte Dieter Nägeli du périmètre KVA Thurgovie. « Mais nous ne

permet de réduire les distances de transport d'environ 40 pour-cent », explique M. Nägeli. En tenant compte de l'amortissement des containers, les périmètres réalisent environ 25 pour-cent d'économies sur les frais de transport et de collecte.

### Passage à la collecte triée par couleurs

L'optimisation des coûts était également au centre des préoccupations de la commune de Château-d'Oex : la commune compte cinq hameaux en plus du bourg. « En raison des distances élevées au sein de la commune, vider les containers représentait un poste budgétaire important », explique Roland Oguey, du service local des bâtiments. C'est pourquoi les containers de 4 m<sup>3</sup> seulement ont été remplacés par des récipients d'une capacité de 24 m<sup>3</sup>. De plus, le verre est désormais collecté trié par couleurs.

« Comme nous recevons plus d'argent de la TEA grâce au tri par couleurs, nous pou-

### Le projet de containers se poursuit

L'objectif du projet de containers de VetroSwiss est de soulager partiellement les communes à faible capacité financière lors de l'achat de containers. Pour les cinq années à venir, l'Office fédéral de l'environnement (OFEV) a accordé pour la poursuite du projet 1 million de francs par an issus du fonds de la TEA.

Sont susceptibles de recevoir une subvention les communes ayant une cote par tête concernant l'impôt fédéral direct de 700 francs au maximum. Elles reçoivent 50 pour-cent du prix d'achat des nouveaux containers, dans la limite de 3,35 francs par habitant. Depuis peu, les communes ayant une cote par tête concernant l'impôt fédéral direct de 350 francs au maximum reçoivent une subvention de 75 pour-cent du coût d'achat des nouveaux containers. Le montant maximal ne doit cependant pas dépasser cinq francs par habitant.

Pour savoir quelles communes sont susceptibles de recevoir une subvention, consultez le site Internet :

[www.vetroswiss.ch](http://www.vetroswiss.ch), rubrique Projet de containers, Downloads, Cote/tête des communes.

## Un travail de relations publiques efficace

**La Suisse a toujours le meilleur taux de recyclage du verre au monde. Pour que cela perdure, il est nécessaire d'informer activement la population ainsi que toutes les parties concernées par le recyclage du verre.**

Outre le prélèvement de la TEA et la redistribution des compensations, VetroSwiss a été mandatée par la Confédération pour assurer un travail de relations publiques pour le recyclage du verre. Dans ce contexte, le credo de VetroSwiss est d'utiliser les fonds le plus efficacement possible. Au lieu d'investir dans de coûteux spots TV

efficaces à court terme seulement, VetroSwiss mise donc sur des mesures ciblées et durables. En 2006, la vedette était la locomotive de VetroSwiss : ces cinq prochaines années, elle va porter la devise « Le verre reste du verre » dans toute la Suisse et attirer l'attention sur le recyclage du verre, une opération écologique et économique. Les CFF sont un partenaire important pour le recyclage du verre, car une part non négligeable du verre usagé est transportée par rail. VetroSwiss a collaboré avec des entreprises de transport à travers une campagne d'affichage sur les camions de ramassage des déchets. Les affiches por-

taient les devises « Le verre reste du verre » et « Collecter proprement et par couleurs ». Plus de 40 propriétaires de camions poubelles ont participé à l'action dans toute la Suisse.

Pour sensibiliser les jeunes dès l'école au recyclage du verre usagé, VetroSwiss a fait élaborer un support d'apprentissage ludique sur la gestion des déchets, et en particulier des matériaux recyclables. VetroSwiss a également mis l'accent sur le recyclage du verre au moyen de sets de table mis à la disposition des restaurants dans les trois régions linguistiques.



# Utilisez la clé de répartition pour l'année de collecte 2006 pour la saisie actuelle d'ici la fin mars 2007.

Mode de collecte du verre usagé	Mode de recyclage (justificatifs de recyclage exigés)	Rétrocession en % du taux de rétrocession standard
Bouteilles entières	Réutilisation en tant que bouteilles pour boissons	100 %
Tessons, collectés <b>triés selon les couleurs</b>	Production de verre neuf (pour les trois coloris)	100 %
	Tessons blancs et bruns pour la production de verre neuf (mode de recyclage des tessons verts sans conditions, par ex. produits à haute valeur écologique, etc.)	100 %
Tessons, collectés <b>mélangés</b>	Production de <b>verre neuf</b> ou de produits à haute valeur écologique	<b>60 %</b>
	Autre traitement (p. ex. produit de substitution du sable)	40 %

La clé de répartition pour l'année de collecte 2007 présentée ici n'y figure qu'à titre d'information à votre intention.

Mode de collecte du verre usagé	Mode de recyclage (justificatifs de recyclage exigés)	Rétrocession en % du taux de rétrocession standard
Bouteilles entières	Réutilisation en tant que bouteilles pour boissons	100 %
Tessons collectés <b>triés par couleurs</b>	Production de verre neuf (pour les trois coloris)	100 %
	Tessons blancs et bruns pour la production de verre neuf	100 %
	Tessons verts pour la production de verre neuf ou <b>(NOUVEAU)</b> d'autres produits à haute valeur écologique	
	Tessons blancs et bruns pour la production de verre neuf	
	Tessons verts utilisés différemment (p. ex. en produit de substitution du sable)	<b>NOUVEAU 60 %</b>
Tessons <b>non triés par couleur</b> et autres bouteilles en verre	Production de verre neuf ou de produits à haute valeur écologique	60 %
	Autre traitement (p. ex. produit de substitution du sable)	40 %

## Impressum

**Texte :** Irene Bättig, Fritz Stuker  
**Photos :** Emanuel Ammon, Vetropack AG;  
 Andreas Fahrni, Christian Zellweger  
**Concept, mise en page :** KONTAKT,  
 Schaffhouse, Andreas Fahrni

**Editrice :** VetroSwiss, Fritz Stuker,  
 CCC Credit Card Center AG,  
 Glattbrugg  
**Impression :** Druckerei Feldegg AG  
 Zollikerberg